



Liberté Égalité Fraternité

Fiche « Santé et sécurité au travail » 2nd degré

DROME

Relevé d'observations

Année scolaire 2021-2022

<u>Informations générales :</u>				
Etablissement :	Commune :			
Le registre de santé et de sécurité doit être mis à la disposition de tous les agents et usagers afin de pouvoir consigner toutes les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Tout agent (ou usager) peut inscrire toutes les observations et toutes les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.				
Assistant de prévention chargé du suivi du registre :				
Nom et prénom :				
Nom du chef d'établissement :				
Signalement de la situation				
Nom et prénom de l'agent ou de l'usager:				
Mail de l'agent ou de l'usager :				
Date, heure et lieu des faits:				
Faits à signaler :				
Suggestions éventuelles relatives à la prévention et à l'amélioratio	n des conditions de travail			
Date :				

ETABLISSEMENT

Date de prise de connaissance de la fiche :

Fonction	Observations éventuelles / Suggestions relatives à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail / Solutions apportées en interne	Suites données (selon la nature de la situation, transmission à la collectivité et dans tous les cas à la DSDEN, au secrétaire du CHSCT D et au
0:	(à préciser)	conseiller de prévention)
Assistant de		
prévention		
Chef		
d'établissement		

Coordonnées :

- DSDEN: ce.dsden26-sg@ac-grenoble.fr
- secrétaire du CHSCTD : chsctd-sec-26@ac-grenoble.fr
- conseiller de prévention départemental : conseiller-prevention-07-26@ac-grenoble.fr

Date de mise à disposition de la réponse à l'agent ou l'usager dans les meilleurs délais (délai préconisé 15 jours après réception de la fiche) :

COLLECTIVITE TERRITORIALE

Date de prise de connaissance de la fiche :

Fonction	Observations éventuelles / Solutions apportées (à préciser)	Suites données (transmission dans tous les cas à l'établissement)
Personnel / service de la collectivité :		

Date de réponse et de retour de la fiche à l'école dans les meilleurs délais (délai préconisé 15 jours après réception de la fiche) :

Avis des instances de l'établissement					
Examen de la Commission Hygiène et Sécurité de l'établissement					
Date :	Date :				
Avis:					
	<u>DSDEN</u>				
Date de prise de	connaissance de la fiche :				
	Observations éventuelles / Suggestions relatives	Suites données			
Fonction	à la prévention et à l'amélioration des conditions	selon la nature de la situation, transmission à la			
	de travail /Solutions apportées en interne (à préciser)	collectivité et dans tous les cas à l'établissement, au secrétaire du CHSCT D et au conseiller de			
IA-DASEN ou son		prévention)			
représentant					
Coordonnées : - secrétaire du CHS	CTD: chsctd-sec-26@ac-grenoble.fr				
	ention départemental : conseiller-prevention-07-26@	Pac-grenoble.fr			
	and a series and the Color S II for the Parameters	. I			
jours après récep	et de retour de la fiche à l'établissement pa tion de la fiche) :	r la voie hierarchique (delai preconise 15			
Avis des instan	Ces				
	'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Dé	<u>partemental</u>			
Date:					
Avis:					
Evamon du Comité d'Ulvaiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académiaus					
Examen du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique Date :					
Avis:					